

# APPEL - COTISATIONS CLR 2022

Pension mensuelle nette perçue en janvier 2022 avant déduction du PAS	Montant de la cotisation en euros
Jusqu'à 100 €	19
de 101 € à 1250 €	24
de 1251 € à 1400 €	27
De 1401 € à 1550 €	38
de 1551 € à 1750 €	44
de 1751 € à 2100 €	50
de 2101 € à 2500 €	63
de 2501 € à 2800 €	76
de 2801 € à 3300 €	93
de 3301 € à 3800 €	109
de 3801 € à 4300 €	125
A partir de 4301 €	133

Pour celles et ceux qui sont déjà à la SEA, le montant de la cotisation s'élève à :  
**CADRE A : 63 €      CADRE B : 58 €**  
**CADRE C : 49 €**

**RAPPEL :** votre cotisation syndicale vous permet de bénéficier d'un crédit d'impôt égal à 66 %. Ainsi, si vous êtes adhérent-es ou futur-es adhérent-es, non imposables à l'impôt sur le revenu, vous bénéficiez d'un remboursement égal à 66 % de la cotisation payée.

Depuis janvier 2022, il vous est possible de télécharger « votre attestation fiscale 2021 » via le site de Solidaires FiP.

## ENVOI DE LA COTISATION ==> par chèque

**CHEQUE A ETABLIR A L'ORDRE DE :  
Solidaires Finances Publiques – CLR**

A envoyer à : Solidaires FiP - CLR

Boite 24 - 80 rue de Montreuil - **75011 - PARIS**

Le montant doit être arrondi à l'unité, **sans inscrire de centime**. En raison de la pandémie, certaines publications du CLR ne peuvent être transmises par voie postale ... mais uniquement par courriel... **privant, de ce fait, les adhérent.es ne nous ayant pas communiqué leur adresse de messagerie internet. Il est donc primordial de nous la communiquer.**

## ==> par virement bancaire sur le compte

**Solidaires FiP - CLR**

Toujours en raison de la pandémie, et à la demande de bon nombre d'entre vous, nous avons, en 2021, mis en place, le paiement des cotisations par virement bancaire, à effectuer sur l'IBAN :

IBAN - Numéro de compte bancaire international						
FR76	4255	9100	0008	0194	6024	691

## N'oubliez pas de préciser dans le libellé de votre opération de virement :

- **votre identité complète**, en précisant surtout les nom et prénom de l'adhérent s'ils sont différents de ceux du titulaire du compte bancaire, afin d'éviter toute confusion lors de l'enregistrement de votre règlement,
- **et si possible votre adresse postale, (ou au moins votre code postal) ; - ainsi que "Cotisation CLR 2022 -nom prénom" de l'adhérent.e**. En cas de règlement effectué au nom de deux adhérent.es, merci d'indiquer les deux identités avec les montants respectifs.

**Pour cela, Connectez-vous au site : [solidairesfinancespubliques.org](http://solidairesfinancespubliques.org)**. Puis entrer votre identifiant sous la forme **prénom.nom-s (-tiret du 6) puis votre mot de passe** ... ensuite, il vous suffit de cliquer sur « mon espace ». A gauche du nouvel écran apparaîtra « Mes attestations fiscales ». **N'hésitez pas à nous contacter en cas de problème : [clr@solidairesfinancespubliques.org](mailto:clr@solidairesfinancespubliques.org)**

## TRES IMPORTANT – Merci de nous fournir toutes vos coordonnées

N° de téléphone : .....

**NOM** : .....      **Prénom** : .....

**Adresse du domicile** : .....

**Adresse de messagerie internet** : .....

Désirez-vous toujours recevoir **notre bulletin du CLR** « papier » ou préférez-vous le consulter en « dématérialisé » via l'espace CLR du site de Solidaires FiP ?

**Papier** : Oui Non

**Sur votre espace CLR** : oui Non

**Idem concernant l'UNITE** : **Papier** : oui - non      **Sur le site de Solidaires FiP** oui - non